



RÉUNION D'INFORMATIONS

« LES RÉFÉRENTS FÉMININS DU FOOTBALL »

DTN – 2025/2026 – LE MANS LE 06/09/2025



PLAISIR

de jouer, de regarder, d'encourager

RESPECT

des adversaires, des officiels

ENGAGEMENT

pour l'équipe nationale

TOLÉRANCE

envers les autres (sans cacher les évolutions de la société)

SOLIDARITÉ

dans la pratique du sport d'équipe comme dans la relation entre les milieux amateur et professionnel

LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR



GUILLAUME CAUDRON
VICE PRÉSIDENT
06.87.47.47.00
caudron_guillaume@orange.fr



STÉPHANE MARANDEAU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
06.66.30.08.98
smarandeau@sarthe.fff.fr



YANNICK GLOAGUEN
SECRÉTAIRE ADJOINT
06.32.70.57.40
ygloaguen72@gmail.com



Frédéric DAVY
PRÉSIDENT
06.14.03.77.49
fdavy@sarthe.fff.fr



DOMINIQUE LEDOS
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
06.85.23.71.58
dominiqueledos@orange.fr



NATHALIE DROUIN
VICE PRÉSIDENT
07.80.09.55.18
natetdom.drouin@sfr.fr



FABIEN POIRRIER
TRÉSORIER GÉNÉRAL
06.14.60.13.87
fpoirrier@sarthe.fff.fr



RAYMOND POULAIN
TRÉSORIER ADJOINT
06.83.14.60.95
poulainraymond@hotmail.fr



MEMBRES DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR



XAVIER AUBERT
MEMBRE
06.83.17.29.16
xavieraubert72@gmail.com



PIERRE BÉRICH
MEMBRE
06.87.47.47.00
caudron_guillaume@orange.fr



MELLE BOUTRUCHE
MEMBRE
06.71.18.43.52
g.c.boutruche@live.fr



DELPHINE CHEVRETON
MEMBRE



SANDRINE DOBER
MEMBRE
06.31.32.04.96
sandrine.dober@gmail.com



RÉGIS FOREST
MEMBRE
06.85.75.73.27
forest.regis49@gmail.com



FABRICE FOUBERT
MEMBRE
06.73.62.58.89
foubert.fabrice@orange.fr



LAURENT GARNIER
MEMBRE
06.21.91.94.61
laurent.garnier0694@orange.fr



JACKY MASSON
MEMBRE
06.81.62.88.94
jmasson@sarthe.fff.fr



DOMINIQUE MONGAULT
MEMBRE
06.70.62.18.14
dominique.mongault@hotmail.com



VINCENT NOYER
MEMBRE
06.80.11.07.81
vincenoyer@gmail.com



EVELINE POLLET
MEMBRE
06.20.48.04.90
eve.pollet08@gmail.com



PAUL VANNIER
MEMBRE
06.22.31.57.86
paul.vannier59@sfr.fr



ANDRÉ GOUSSÉ
PRÉSIDENT CDA
06.16.43.33.15
andre.noussa@efr.fr

ASSISTANTS



VINCENT GARNIER
CTD
06.71.27.23.46
vngarnier@sarthe.fff.fr



OUVERTURE PAR LE PRÉSIDENT DE DISTRICT, MOTS DE LA COMMISSION

Frédéric DAVY, président du district

Guillaume CAUDRON > U18F & Seniors F



GUILLAUME CAUDRON

VICE PRÉSIDENT

06.87.47.47.00

caudron_guillaume@orange.fr

Meddy CHAUVINEAU – CTD 72 - le foot féminin pour le district



PRÉSENTATION DE L'INTERVENANT



Meddy CHAUVINEAU

Conseiller Technique de Football - CTD 72
« Développement & Animation des Pratiques »

District de la Sarthe de Football

06-28-65-39-87

mchauvneau@sarthe.fff.fr



ORDRE DU JOUR

Présentation de l'offre de pratique 2025/2026

Le référent féminin & éducateurs/trices en charges des filles

Rappels réglementaires

Les écoles féminines de football

L'opération FFF « TOUTES FOOT »

Questions diverses



DISTRICT DE: SARTHE

OBJECTIFS À MAINTENIR > 2024/2028

**50 clubs (44) ayant
au moins une équipe
féminine**

**125 équipes
féminines (123)**

**2400 licenciées
(1922 Joueuses, 100 éducatrices ,
400 dirigeantes, 10 arbitres)**

Objectifs saison 2024/2025

District de la SARTHE

**30 Ecoles Féminines (27)
de Football**

30 femmes formées

**10 éducatrices (7)
disposant a minima du BMF ou BEF**



LE REFERENT FEMININ – SES MISSIONS



Le référent des féminines doit participer à l'optimisation des liaisons entre :

- > Les acteurs du club et les élus
- > Le club et les partenaires socio-éducatifs
- > Le club et les instances du football

Il peut faire partie du conseil d'administration du club.

Accueillir les joueuses et les parents

Assurer la promotion et la communication

Accompagner l'Ecole Féminine de Football

Etre les relais entre les joueuses - les parents et le club, et, le club - le District.

LE REFERENT FEMININ

Obligatoire pour tous les clubs sur Footclub..... Ayant ou pas des féminines en son sein

Titre	Nom	Né(e) le
Président	DESOEUVRE Georges	11/11/1970
Correspondant	PAYA Charlotte	13/05/1991
Secrétaire général	PAYA Charlotte	13/05/1991
Trésorier	MALCOSTE Yann	08/12/1972
Responsable Jeunes	FAILLEAU Johnny	07/01/1983
Référent Arbitre	BETTON Sylvain	10/04/1964
Référent Football Féminin	FAILLEAU Johnny	07/01/1983
Référent Programme Educatif Fédéral	DENIZE Valentin	28/07/1998
Responsable Foot A 7	CERISIER Stephane	29/11/1976
Responsable Sécurité	DESOEUVRE Georges	11/11/1970
Correspondant Autre	CERISIER Stephane	29/11/1976

De 1 à 11 sur 11

Copyright de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2018 Usage strictement réservé aux clubs de football





Saison 2015-2016

Vanessa JUGE



- Organisation
- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Membres du club**
- Educateurs du club
- Centres de gestion
- Procès-verbaux
- Licences
- Compétitions
- Autres clubs
- Divers

Organisation > Utilisateurs Footclubs

20 utilisateurs maximum peuvent être déclarés [En savoir +]

Cette fonction permet d'afficher les personnes du club habilitées à utiliser Footclubs. Le Correspondant Footclub utilisateur (dans la limite du nombre maximum autorisé) et supprimer une habilitation en cochant la case à droite. Fiche ORGANISATION n° 2 : [Les utilisateurs Footclubs](#)

▲ Utilisateur	Actif
Evelyne RUEDA (Correspondant Footclubs)	Actif
Florence MANGEANT	Actif
Jean Paul LEBRUN	Actif

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2015 Usage strictement réservé aux clubs de football acceptant et en respectant les conditions d'utilisation.

**Référent féminin,
éducatif, sécurité,
resp. jeunes, resp.
technique....**

LES CATEGORIES FEMININES 2025/2026

U11F - Foot à 5											
<i>Plateau Foot animation</i>											
U8F	2018										
U9F	2017	U13F - Foot à 8 (à 5)									
U10F	2016	U10F	2016								
U11F	2015	U11F	2015	U15F - Foot à 8 (à 11)							
		U12F	2014	U12F	2014						
		U13F	2013	U13F	2013						
				U14F	2012	U18F - Foot à 11 (à 8)					
				U15F	2011	U15F	2011				
				U16F	2010	SENIORS F - Foot à 8 et à 11					
				U17F	2009	U16F (art. 73 régl. Généraux)	Visite médecin fédérale (ECG) + autorisation parentale / dans la limite de 3 joueuses				
				U18F	2008	U17F (art. 73 régl. Généraux)	Visite médecin fédérale (ECG) + autorisation parentale				
						U18F	libre				
						U19F	libre				
						SENIORS	libre				



Principes : Les catégories féminines évoluent à compter de 2025/2026

- > Proposer des pratiques adaptées et créer des équipes avec une logique territoriale la plus équilibrée possible.
- > Les U10F deviennent **U11F** (alignement des catégories sur les garçons).
- > Pour les **U13F**, nous ouvrons la possibilité d'une pratique à 5 (rassemblement à 4 équipes)
Ceci afin de relancer la création d'équipe U13F sur notre département. Le foot à 8 se poursuit
- > **U15F**, pas de changement majeur. Maintien des 2 pratiques (foot à 8 et foot à 11) si assez d'équipes.
- > En **U18F**, nous proposerons la pratique en Foot à 11 et en Foot à 8 à la demande de plusieurs clubs

* Maintenir une pratique de proximité en Sarthe avec le foot à 8

* sous-classement non autorisé

* Pour les compétitions proposées en ligue ou fédération, voir règlements généraux



	U15F - Foot à 11		U15F - Foot à 8
1	GF SPAY LA REAL FEMININE	1	A. S. BRETTE
2	GAZELEC S. DU MANS	2	BEAUMONT S.A.
3	A.S. LE MANS VILLARET 1	3	U.S. BREILLOISE
4	SABLE S/ SARTHE F.C.	4	A.S. FYE
5	U.S. ST MARS LA BRIERE	5	GJF VAL DE SARTHE
6	ENT. GUECELARD/LSRFC/ETIVAL	6	VELO S. FERTOIS
		7	R.C. FLECHOIS
		8	U.S. DES GLONNIERES
		9	S.A. MAMERS
		10	F.C. ST SATURNIN LA MILESSÉ
		11	F.C. VAL DU LOIR
		12	BRULON APB
		13	C.S. CHANGE
		14	A.S. LE MANS VILLARET 2



	U13F - Foot à 8			U13F - Foot à 5
1	C.S. CHANGE		1	Beaumont Sa 1
2	U.S. BREILLOISE		2	Ent. Mulsanne 1
3	A.S. FYE		3	
4	GF SPAY LA REAL FEMININE			
5	R.C. FLECHOIS			
6	LE MANS FOOTBALL CLUB			U13F - Foot à 5 > Incertitude ?
7	GAZELEC S. DU MANS			
8	S.A. MAMERTINS			La Fleche Rc 1
9	SABLE S/ SARTHE F.C.			Le Mans Gazelec
10	F.C. ST SATURNIN LA MILESSE			
11	F.C. VAL DU LOIR			
12	U.S. DES GLONNIERES			

	U11F - Foot à 5 (plateau à 8 éq.)
1	C.S. CHANGE
2	A.S. MULSANNE - TELOCHE
3	A.S. FYE ??
4	GJ BOCAGE MANCEAU
5	R.C. FLECHOIS
6	LE MANS FOOTBALL CLUB
7	GAZELEC S. DU MANS
8	U.S. ST MARS LA BRIERE
9	GF SPAY LA REAL FEMININE
10	A.S. LE MANS VILLARET
11	GJF VAL DE SARTHE
12	VELO S. FERTOIS
13	LA SUZE ROEZÉ FOOTBALL CLUB
14	LM Glonnières ?
15	Ajouter après les réunions de secteur foot animation
16	
17	
18	
19	
20	



U10F – U11F & U12F

Journée départementale Féminine :

- Samedi 25 à Arnage (à confirmer) – prévoir Pique-Nique

Centre de perfectionnement F. dans les secteurs

- 2 à 4 entraînements dans la saison
- Aide des secteurs à identifier les filles / ressources des clubs

**Finalité : 6 équipes pour les challenges
C.L.G > 1^{er} mai 2026 à La Suze**

U10F – U11F & U12F

Objectifs :

- Créer une émulation chez les joueuses de ces 3 générations
- Fidéliser nos joueuses
- Créer une dynamique de secteur en emmenant les clubs et les sensibiliser à la création future d'entente féminine
- Relancer la dynamique de création d'équipe U13F & U15F
- Alimenter le PPF & la détection des futurs talents



U10F – U11F & U12F

Choix des joueuses par les clubs/éduc. :

- Joueuses ayant déjà un niveau correct pour pouvoir participer à ces séances de perfectionnement technique
- Motivée

Au programme :

- **Motricité, jonglages, développement de la conduite de balle & qualité de passe**





PROJET TUTORÉ



Présentation de l'équipe



Ewen Kergastel



Jade Remblière



Baptiste Frenehard



Eglantine Briffault



Emmy Bobet



Ilana Chartier



Luka Guillot

District de la Sarthe

JULIETTE CHOPLIN

JU.PHOTOGSPORT

FACEBOOK & TIKTOK & INSTA



Dossiers de surclassement

▶ les dossiers de surclassement M et F doivent **IMPERATIVEMENT** être traités par **un médecin du sport**. La ligue rejette tous les dossiers gérés par des médecins généralistes cette saison (alors qu'elle les tolérait encore l'an dernier) – Directive de la FFF,

123 EQUIPES FEMININES

SENIORS F > 39 équipes + 4 LFPL + 1 FFF = **44 équipes**

U18F > 13 équipes + 4 LFPL + 1 FFF = **18 équipes**

U15F > 23 équipes + 1 avec les G en U15 = **24 équipes**

U13F > 20 équipes + 1 avec les G en U13 = **21 équipes**

U10F = > **16 équipes**



112 EQUIPES FEMININES

SENIORS F > 34 équipes + 6 LFPL + 1 FFF = **41 équipes (-3)**

U18F > 11 équipes + 3 LFPL + 1 FFF = **15 équipes (-3)**

U15F > 21 équipes + 1 avec les G en U15 = **22 équipes (-2)**

U13F > 17 équipes + 1 avec les G en U13 = **18 équipes (-3)**

U11F = > **16 équipes**



Saison
25/26

SÉNIORS FÉMININES À 11

DIVISION 1 GROUPE A

BRULON APB FC 1

COULANS LA QUINTE US 1

GUECELARD US 1

GJF VAL DE SARTHE 1

MANSIGNE US 1

~~SABLE FC 2~~

GF SPAY LA REAL 2

EXEMPT

DIVISION 1 GROUPE B

CHANGE CS 2

FYE AS 1

LE MANS GAZELEC SP 2

LE MANS VILLARET AS 2

MAMERS SA 1

GJ SPAY LA REAL 1

~~ENT. ST MARS PARIGNE 1~~

ST SATURNIN MI. FC 1



FEMININES SENIORS A 11

PHASE 1

- > Brassage (2 poules de 7 équipes)
- > Matchs aller (6)

PHASE 2

- > 2 poules de niveau (D1-D2) selon résultats phase 1
- > Matchs aller-retour (14)

Saison
25/26

EXEMPT

SÉNIORS FÉMININES À 8

GRUPE A

BRETTE LES PINS AS 1

CHATEAU DU LOIR CO 1

ENT. VALDULOIRBERCE 1

LE BREIL S/ MERIZE 1

MONTMIRAIL MELLERAY 1

STE OSMANE ASE 1

GRUPE B

ALPES MANCELLES US 1

~~GESNES LE GANDELIN 1~~

LOMBRON SPORTS 1

ENT. MONFORT LAIGNE 1

PAYS DE SILLE FC 1

ST MARS LA BRIERE US 2

TRANGE SC TCD 1

GRUPE C

GUECELARD US 2

ENT. LE LUDE COULONGE 1

LOUE CA 1

GJF VAL DE SARTHE 2

ENT. MULSANNE MONCE 1

PARCE/SARTHE CS 1

PRECIGNE US 1

GF SPAY LA REAL 2



FOOT A 8 > SENIORS F

PHASE 1 > > **BRASSAGE (2 POULES DE 6 ÉQUIPES + 1 POULE DE 8)**
> **MATCHS ALLER (6)**

PHASE 2 > > **3 POULES DE NIVEAU SELON RÉSULTATS PHASE 1**
> **MATCHS ALLER-RETOUR (14)**





U18 FEMININES A 11

Saison
25/26

GROUPE UNIQUE

SABLE FC 1

LA FLECHE RC 1

MAMERS SA 1

LE MANS GAZELEC SP 1

CHANGE CS 1

~~ENT LE BREIL VIBRAYE 1~~

LE MANS VILLARET AS 2

GJF VAL DE SARTHE 1

GJ BOCAGE MANCEAU 1

GF SPAY LA REAL 2

VAL DU LOIR FC 1

EXEMPT

#LeJeu
avant
l'enjeu!



REPORT DES RENCONTRES

Pas de reports autorisés en foot à 11 en 1^{ère} phase

Report autorisé en D2 foot à 11 & Foot à 8 lors de la 2^{ème} phase seulement si les clubs ont trouvé une date de report > demande de report = nouvelle date calé entre les 2 clubs.



FMI



1 MATCH = 1 FMI OBLIGATOIRE



Vérifier le paramétrage pour l'utilisation de la FMI



Utilisateur

Code d'accès

Type de profil

Type de profil

Gestionnaire Invité

Organisation

Licences

Educateurs

Compétitions

Joueurs fédéraux

Centre de formation

Projet Club

D.N.C.G.

Coordonnées bancaires

1

Gestion feuille de match informatisée

2 compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions

3

Actif

Niveau Footclubs

Téléphone

Adresse mail

Date de dernière connexion

18/08/2021 11:53:59

4

Valider

Rafraîchir

Statut	Niveau	Compétition la plus élevée
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Régional 1 Intersport
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Régional 3
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Division 2 Seniors M

Réglementation

OBLIGATION DE FORMATION ENCADRANT :

- > équipe au niveau LFPL = CFF3 ou équivalent (CFI senior ou U14-U19)
- > équipe au niveau D1 = IDEM

Jeunes > tendre vers 1 équipe = 1 éducateur/trice formées

NOMBRE DE MUTÉES :

SENIORS > 6 dont 2 hors période

JEUNES > 4 dont 1 hors période

U16F (2010) & U17F (2009) :

Pour jouer en senior F (à 11 ou à 8) > SURCLASSEMENT OBLIGATOIRE
Electrocardiogramme + dossier médicale spécifique



- DEMANDE DE SURCLASSEMENT U17 en Senior
- DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16 en U19
- DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16F / U17F en Senior
- DEMANDE DE SURCLASSEMENT U16 pôle France Futsal en Senior

1

Dans les conditions de l'article 73-alinéa 2 des Règlements Généraux de la FFF et s'ils satisfont à l'ensemble des examens demandés :

- Les joueurs U16 peuvent pratiquer en Championnat National U19,
- Les joueurs U17 peuvent pratiquer en Senior, en compétitions nationales, de Ligue et de District,
- Les joueuses U17F peuvent pratiquer en Senior F, en compétitions nationales,
- Les joueuses U16F et U17F peuvent pratiquer en Senior F, en compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de trois joueuses U16F et de trois joueuses U17F pouvant figurer sur la feuille de match.
- Les joueurs U16 du pôle France Futsal peuvent pratiquer en Futsal Senior dans les compétitions de Ligue et de District, sur décision des Comités de Direction des Ligues et dans la limite de deux joueurs U16 pouvant figurer sur la feuille de match.

SAISON : 2024 – 2025

SECRET MEDICAL

Année de naissance :

Nom : Prénom :

Sexe :

Date de naissance : N° de licence :

Adresse :

Nom du club : N° d'affiliation :

Nom du club de la précédente saison :

PREAMBULE

L'examen médical de surclassement des joueurs et des joueuses, effectué par un médecin fédéral est destiné à juger de l'aptitude à pratiquer le football en catégorie U19 (pour les U16) en catégorie seniors (pour les U17, les U16 F et les U17 F, et les U16 du pôle France Futsal) et engage la responsabilité du praticien qui le réalise.





ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

Boîte à outils



LE DISPOSITIF

POUR QUI ?

- > Toutes les compétitions jeunes (U13 à U19) départementales et régionales, féminines et masculines
- > **Exception :** Lorsque 3 arbitres officiels sont désignés (U16, U18 et U19 R1)

FONCTIONNEMENT

- > 2 joueurs minimum (F/H) par équipe, par rencontre
- > Inscription sur la FMI comme arbitre assistant du dirigeant responsable AJPJ
- > L'arbitre assistant visiteur placé côté bancs de touche **durant toute la rencontre**
- > Les 2 dirigeants (F/H) accompagnateurs se positionneront au niveau de la ligne médiane de chaque côté du terrain (ils ne suivent pas physiquement le jeune qui arbitre à la touche)
 - > Chasuble identifiable (couleur différente des équipes)



LES RÈGLES CLÉS



- > Remplacement possible à la moitié de chaque période et obligatoire à la mi-temps
- > La rotation doit s'effectuer sur un arrêt de jeu, avec l'accord de l'arbitre central
- > Un joueur exclu temporairement ou définitivement ne peut occuper la fonction d'arbitre assistant
- > Le joueur, dans sa fonction d'arbitre, reste éligible aux sanctions de l'arbitre central

OBJECTIFS

- Participer positivement au climat des rencontres
- Apprendre et mettre en application les règles du jeu
- Découvrir la fonction d'arbitre et une nouvelle vision du jeu

« Ensemble, Soyons P.R.E.T.S, Soyons FAIR-PLAY »
Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité





LES PROTOCOLES FFF

✓ A RETENIR !

La FFF s'engage pour protéger les arbitres et garantir un match plus juste et plus respectueux



Pauses d'apaisement : Une suspension temporaire du jeu pour faire baisser la tension



Cartons blancs (joueurs) : Exclusion de 10 minutes en cas de contestation ou d'irrespect



Cartons blancs (officiels) : Exclusion de 10 minutes du capitaine en cas de contestation ou d'irrespect des entraîneurs ou dirigeants





LES PROTOCOLES FFF

EXCLUSIONS TEMPORAIRES OU «CARTONS BLANCS»

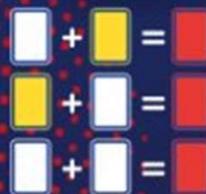
(Applicable dans l'ensemble des compétitions régionales et départementales «Libre» à l'exclusion du foot animation et du U13. Les autres pratiques (Futsal, Loisirs, Beach Soccer) ne sont pas concernées.)

Le carton blanc est une exclusion temporaire de 10 minutes de jeu effectif, décidée par l'arbitre pour des comportements irrespectueux ou contestataires.



OBJECTIFS

- Réponse immédiate et adaptée à des comportements irrespectueux et contestataires
- Responsabiliser les joueurs en les confrontant directement à la conséquence de leurs attitudes
- Soutenir l'autorité de l'arbitre sans alourdir son action



DURÉE

 **10 MIN**
de jeu effectif





LES PROTOCOLES FFF

CONTESTATIONS D'UN OFFICIEL D'ÉQUIPE ET EXCLUSIONS TEMPORAIRES DU CAPITAINE

(Applicable dans l'ensemble des compétitions régionales et départementales «Libre» à l'exclusion du foot animation et du U13. Les autres pratiques (Futsal, Loisirs, Beach Soccer) ne sont pas concernées.)

Si un officiel d'équipe (entraîneur, dirigeant) conteste publiquement une décision de l'arbitre, celui-ci peut lui adresser un carton blanc.

Cette sanction entraîne l'exclusion temporaire du capitaine de l'équipe pour dix minutes de jeu effectif.



OBJECTIFS

- prévenir les débordements en agissant dès les premiers signaux
- impliquer directement les capitaines et les officiels dans la gestion comportementale de leur équipe.

DURÉE

10 MIN
de jeu effectif





LES PROTOCOLES FFF

PAUSES D'APAISEMENT OU «TEMPS MORTS»

(Applicable dans l'ensemble des compétitions régionales et départementales. Toutes les pratiques sont concernées.)

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste entre les deux équipes.



🎯 OBJECTIFS

- Prévenir toute escalade conflictuelle
- Restaurer un climat serein et respectueux nécessaire à la poursuite du jeu
- Rappeler à chacun les règles de comportement et de responsabilité collective





TOUTES



FOOT



OCTOBRE ROSE

Inscrivez-vous !

Faites la promotion de la Journée

Homme & femmes sont les bienvenus

Tous les buts inscrits lors des
compétitions seniors & vétérans lors de la
journée du 21/09/2025 = 1 euros reversé à
la ligue contre le cancer

5 OCT

Tous en Marche
contre le cancer

#Jeu
avant
Eryeu

INSCRIPTIONS

SCAN ME

PARCOURS DE 5KM, 7KM OU 10KM À FAIRE EN :
COURSE À PIED, MARCHÉ OU RANDONNÉE...
RENDEZ-VOUS PARKING DU VERGER À L'ARCHE DE LA NATURE



20/01/2016

Service Entraîneurs

39

TOUTES FOOT

CONSEILS :

Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes

Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité



Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses).



Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité (formation réactualisée, adaptée, ciblée).

Axe 1: Augmenter le nombre

- **Attirer** : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles licenciées
- **Accueillir** : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- **Fidéliser** : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

L'action devra constituer un véritable levier pour contribuer au développement de la pratique

Axe 2: Favoriser la mixité dans la prise

- **Attirer** : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles éducatrices, arbitres, dirigeantes
- **Accueillir** : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- **Former** : actions visant une montée en compétence
- **Fidéliser** : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

L'action devra constituer un véritable levier pour contribuer à l'évolution de la place des femmes dans le football



"MOI AUSSI JE PEUX JOUER ET ARBITRER".

DEVIENS ARBITRE ! FFF.FR

ON PEUT AVOIR 15 ANS ET JOUER DOUBLE-JEU.
 Que tu sois joueuse ou prête à raccrocher les crampons, à toi de faire vivre les valeurs du football sur tous les terrains.

TOI AUSSI DEVIENS ARBITRE DE FOOTBALL.
 ARBITRER AU FÉMININ SE FIT AUSSI AU FÉMININ.

"MOI AUSSI JE PEUX FAIRE CARRIÈRE DANS L'ARBITRAGE".

DEVIENS ARBITRE ! FFF.FR

ON PEUT AVOIR 23 ANS ET MANAGER 22 PERSONNES.
 Que tu sois joueuse ou prête à raccrocher les crampons, à toi de faire vivre les valeurs du football sur tous les terrains.

AVEC LA PO...

DEVIENS MAÎTRE DU JEU, DEVIENS ARBITRE DE FOOTBALL



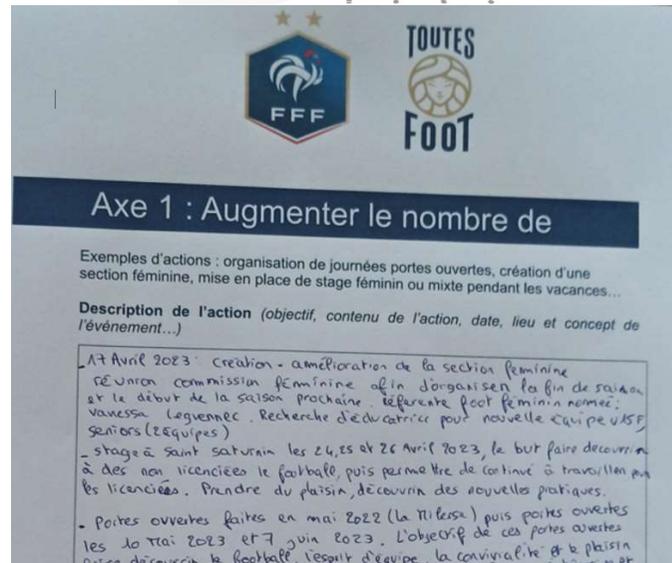
SOIS AU CŒUR DU JEU, DEVIENS ARBITRE DE FOOTBALL
 ARBITRER AU FÉMININ SE FIT AUSSI AU FÉMININ



TOUTES FOOT

Production Gazelec

Production FCSSM



Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes

Exemples d'actions : organisation de journées portes ouvertes, création d'une section féminine, mise en place de stage féminin ou mixte pendant les vacances...

Description de l'action (objectif, contenu de l'action, date, lieu et concept de l'évènement...)

Pour atteindre ce but, le club s'est fixé trois objectifs :

- **Devenir un club attractif pour ce public :**

Actions mises en place :

- intervenir dans les écoles de son territoire
- organiser des portes ouvertes
- obtenir des labels
- véhiculer une bonne image du club dans la pratique
- communiquer autour de l'accueil du public féminin

- **Favoriser l'accueil de ce public par une pratique de qualité**

Actions mises en place :

- avoir des infrastructures et du matériel de qualité pour accueillir ce public
- mettre en place des créneaux d'entraînement réguliers

NON

OUI



CLUBS	1
NOM DU CLUB	BRETTE LES PINS AS
N° AFFILIATION	582168
PORTEUR	KARSENTI Charlène
TELEPHONE	
E-MAIL	charlene.karsenti7@gmail.com

CRITERES D'EVALUATIONS	POINTS	1
<u>Action innovante et/ou action d'envergure</u>	0 à 100 POINTS	20
<u>LICENCIEES - NON LICENCIEES</u>	PUBLIC LICENCIEES : 50 pts PUBLIC NON LICENCIEES : 50	20
<u>VARIETE DU PUBLIC</u>	Axe 1: Développer le nombre de pratiquantes: 50 pts Axe 2: Développer l'accès aux responsabilités: ARBITRE 50 pts DIRIGEANTE 50 pts EDUCATRICE 50 pts	50
<u>ACTION INSCRITE DANS LE TEMPS ET PERSPECTIVES</u>	100 POINTS MAXIMUM	10
TOTAL POINTS : 500 POINTS MAXIMUM		100



TOUTES FOOT

3800 EUROS DOTATION NIKE

FCSSM = 1000 euros

LM GAZELEC = 500 euros

GUECELARD = 500 euros

BRETTE = 300

BRULON APB = 300

LA SUZE-ROEZE = 300

SABLE = 300

LA FERTE = 300

VAL DU LOIR = 300



FORMATIONS D'EDUCATEUR/TRICE



DEVENIR
ENTRAÎNEUR(E) BÉNÉVOLE

Vous êtes licencié(e) FFF et vous avez
au moins 15 ans révolus ?
Découvrez la mission qui vous correspond !

[INSCRIVEZ-VOUS](#)



DIRIGEANT(ES)





MERCI !

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?

DTN/ Le référent féminin